

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SYPHAX AIRLINES

Siège social : Aéroport International Sfax Thyna BP 1119 -3018 Sfax -

La Société SYPHAX AIRLINES publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mahmoud TRIKI.

ACTIFS		Exercice arrêté au	
	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	4 098 524,322	328 178,512
Moins : Amortissements		-320 605,316	-60 439,106
Total immobilisations Incorporelles		3 777 919,006	267 739,406
Immobilisations corporelles	A2	17 932 598,097	2 197 468,982
Moins : Amortissements		-669 441,425	-243 610,973
Total immobilisations corporelles		17 263 156,672	1 953 858,009
Immobilisations financières	A3	13 366 123,607	10 475 374,306
Moins : Provisions		0,000	0,000
Total immobilisations financières		13 366 123,607	10 475 374,306
Total des actifs immobilisés		34 407 199,285	12 696 971,721
Autres actifs non courants	A4	16 320 029,041	3 041 221,375
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		50 727 228,326	15 738 193,096
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		39 549,238	36 580,296
Moins : Provisions		0,000	0,000
Clients et comptes rattachés	A5	10 587 276,897	1 833 173,941
Moins : Provisions		0,000	0,000
Autres Actifs courants	A6	14 127 024,253	5 039 810,406
Moins : Provisions		0,000	0,000
Liquidités et équivalent de liquidités	A7	3 015 437,021	1 483 533,756
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		27 769 287,409	8 393 098,398
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		78 496 515,735	24 131 291,494

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice arrêté au	
		31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		27 500 000,000	15 000 000,000
Capital social non libéré		0,000	0,000
Réserves		12 500 000,000	0,000
Autres capitaux propres		0,000	0,000
Résultats reportés		-14 527 112,814	0,000
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT		<u>25 472 887,186</u>	<u>15 000 000,000</u>
Résultat de l'exercice	■	-11 646 226,183	-14 527 112,814
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	P1	<u>13 826 661,003</u>	<u>472 887,186</u>
PASSIFS			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		7 003 859,465	684 146,086
Provisions		200 000,000	100 000,000
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>	P2	<u>7 203 859,465</u>	<u>784 146,086</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P3	23 212 826,722	8 320 332,269
Autres passifs courants	P4	11 471 792,130	4 388 145,075
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	22 781 376,415	10 165 780,878
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>57 465 995,267</u>	<u>22 874 258,222</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>64 669 854,732</u>	<u>23 658 404,308</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</u>		<u>78 496 515,735</u>	<u>24 131 291,494</u>

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		115 016 333,044	31 386 543,703
Autres produits d'exploitations		0,000	0,000
<u>Total des produits d'exploitation</u>	R1	115 016 333,044	31 386 543,703
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation du stock		-2 968,942	-36 580,296
Achats d'approvisionnements consommés	R2	63 663 445,039	22 844 357,364
Charges de personnel	R3	5 985 051,314	2 700 871,956
Dotation aux amortissements et provisions	R4	3 232 936,434	1 043 767,260
Redevances aéronautique	R5	9 347 066,258	3 613 175,254
Assistance fournie aux avions	R6	9 187 159,411	3 869 144,707
Loyers Avions	R7	25 119 931,687	8 143 420,509
Autres charges d'exploitation	R8	7 745 221,579	3 182 443,236
<u>Total des charges d'exploitation</u>		124 277 842,780	45 360 599,990
RESULTAT D'EXPLOITATION		-9 261 509,736	-13 974 056,287
Charges financières nettes	R9	-2 276 024,702	-535 555,717
Produits des placements		0,000	0,000
Autres gains ordinaires		25 501,934	785,990
Autres pertes ordinaires		-1 488,587	-49,904
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		-11 513 521,091	-14 508 875,918
Impôt sur les bénéfices		-132 705,092	-18 236,896
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		-11 646 226,183	-14 527 112,814
Modifications comptables		0,000	0,000
<u>Résultat après modifications comptables</u>		-11 646 226,183	-14 527 112,814

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice clos au	
		31/12/2013	31/12/2012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net avant modification comptable		-11 646 226,183	-14 527 112,814
Amortissements et provisions		3 232 936,434	1 043 767,260
Variation des :			
- Stocks	F1	-2 968,942	-36 580,296
- Créances	F2	-8 754 102,956	-1 833 173,941
- Autres actifs	F3	-9 087 213,847	-5 036 406,065
- Fournisseurs et autres dettes	F4	21 174 919,229	10 893 305,096
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-5 082 656,266	-9 496 200,760
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements affectés à l'acquisition d'immob. Corpo. & Incorpo.	F5	-10 922 586,183	-163 891,131
Encaissements provenant de cession d'immob. Corpo. & Incorpo.		0,000	0,000
Décassements affectés aux autres actifs non courants	F6	-15 725 747,438	-3 221 753,316
Décassements affectés à l'acquisition des immob financières	F7	-2 890 749,301	-8 999 374,306
Encaissements suite à la cession des immob financières		0,000	0,000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-29 539 082,922	-12 385 018,753
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissement d'emprunts	F8	29 308 387,558	13 059 824,138
Remboursement d'emprunts	F9	-20 045 972,837	-3 000 000,000
Encaissements suite à l'émission d'actions		25 000 000,000	10 000 000,000
Dividendes distribués		0,000	0,000
Encaissement des subventions		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		34 262 414,721	20 059 824,138
VARIATION DE TRÉSORERIE		-359 324,467	-1 821 395,375
Trésorerie début de l'exercice		1 339 537,809	3 160 933,183
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F10	980 213,342	1 339 537,809

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2013

I/ PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE

La société « SYPHAX AIRLINES » est une Société Anonyme créée suivant assemblée générale constitutive du 27 Septembre 2011, avec un capital social de 10.000.000 dinars divisé en 100 000 actions à valeur nominale de 100 dinars chacune libérées du moitié en 2011 ; la moitié restante a été libérée en 2012.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2012, les actions formant le capital social ont été converties d'un nominal de 100 dinars en actions d'un nominal de 5 dinars chacune. De ce fait le capital social de 10.000.000 de dinars divisé en 100.000 actions de 100 dinars chacune devient divisé en 2.000.000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

La même Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2012, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire par la compensation du compte courant actionnaire de 2.500.000 dinars divisé en 500.000 actions nominatives de 5 dinars. Ledit capital a été porté de 10.000.000 TND à 12.500.000 TND divisé en 2.500.000 actions de 5 dinars chacune, libérées intégralement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 novembre 2012, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire par la compensation du compte courant actionnaire de 2.500.000 dinars divisé en 500.000 actions nominatives de 5 dinars. Ledit capital a été porté de 12.500.000 TND à 15.000.000 TND divisé en 3.000.000 actions de 5 dinars chacune, totalement libérées.

Dans le cadre d'introduction de la société « SYPHAX Airlines » en bourse de valeurs mobilières de Tunis, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2012 a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de douze millions cinq cent mille de Dinars Tunisiens (12.500.000 TND), en numéraire, par l'émission de deux millions cinq cent mille (2.500.000) actions nouvelles réservées au public avec une date de jouissance à compter du 1er janvier 2012. Les actions nouvelles sont offertes au prix d'émission de dix Dinars Tunisiens (10 TND) par action composé d'une valeur nominale de cinq Dinars Tunisiens (5 TND) et une prime d'émission de cinq Dinars Tunisiens (5 TND) soit une prime d'émission globale de douze millions cinq cent mille de Dinars Tunisiens (12.500.000 TND) totalement libérées. De ce fait, le capital social de la Société est fixé à un montant de vingt-sept millions cinq cent mille de Dinars Tunisiens (27.500.000 TND) divisé en cinq millions cinq cent mille (5.500.000) actions nominatives d'une valeur nominale de cinq dinars (5 TND) chacune.

La Société a principalement pour objet, en Tunisie et à l'étranger, l'organisation et l'exploitation des services de transport de voyageurs, messagerie et postes, l'organisation et l'exploitation de services de transports terrestres ou maritimes nécessaires pour assurer, à titre accessoire, l'exploitation des services aériens et la demande de concession de toutes lignes aériennes.

II / LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

III / LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2013 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

IV / LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après :

- Brevets, licences, marques, procédé.....	20%
- Logiciels	33%

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

- I.G.A.A	20%
- I.G.A.A des avions.....	20%
- Installations techniques Avions	20%
- Outillage Caternig	20%
- Outillage divers	20%
- Matériel Catering.....	20%
- Matériel informatique.....	33%
- Equipement de bureau	20%
- ISJP (Matériel de transport)	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions des immobilisations de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

3. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition.

4. Autres actifs non courants

Les frais préliminaires et les charges à répartir ont été portés à l'actif du bilan parmi les « *Autres actifs non courants* » en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées.

Les autres actifs non courants engagés par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après :

- Frais préliminaires.....	33,33%
- Charges à répartir.....	33,33%

Les frais préliminaires et les charges à répartir ont été amortis à compter de la date d'entrée en exploitation et en appliquant la règle du prorata-temporis.

Les frais relatifs à l'opération d'introduction en Bourse des Valeurs Mobilière de Tunis - BVMT ont été enregistrés parmi les frais préliminaires. Ainsi, la société SYPHAX Airlines a commencé la résorption des charges reportées se rattachant à l'opération d'introduction en bourse à partir de la date de leur engagement.

À partir du 1er janvier 2013, les coûts des vols de lancements des nouvelles lignes aériennes en réguliers sont traités comme des charges à répartir dans la mesure qu'ayant une rentabilité globale dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs. Ainsi, la société SYPHAX Airlines a commencé la résorption des charges reportées se rattachant aux coûts des vols de lancements à partir du 30^{ème} vol de chaque ligne aérienne au taux annuel de 33,33%.

Les charges relatives aux avions Airbus A330 et FALCON 900B, dont l'exploitation normale est prévue au début de l'exercice 2014, ont été constatées parmi les charges à répartir.

5. Stocks

Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés.

6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés logent les créances ordinaires.

7. Dettes en monnaies étrangères

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinars Tunisiens à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

8. Liquidités et équivalents de liquidités / concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

9. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts

contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

10. Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente des titres de transport sont pris en compte que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises.

V / FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Introduction en Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

La société SYPHAX AIRLINES a obtenu, en date du 17 avril 2013 le visa du Conseil du Marché financier portant sur :

- Une offre à prix ferme de 1 250 000 actions à un prix de 10 dinars l'action (nominal 5 dinars et prime d'émission de 5 dinars).
- Placement garanti de 1 250 000 actions à un prix de 10 dinars l'action (nominal 5 dinars et prime d'émission de 5 dinars).

Le 11 juin 2013 a marqué le démarrage des négociations sur le marché alternatif de la cote de la Bourse, des actions composant le capital de la société SYPHAX AIRLINES.

2. Acquisition d'un avion

La société SYPHAX Airlines a conclu un contrat avec la société tunisienne PRINCESS PRIVATE AVIATION pour l'acquisition de son avion Falcon 900 B. moyennant un financement à court et long terme.

3. Location d'un avion

La conclusion d'un contrat de location d'un avion Airbus A330-243 baptisé « El Qods » avec la société AIRBUS FINANCIAL SERVICES, qui a été réceptionné le 20 juin 2013. Il permettra à la compagnie d'assurer des vols en long-courriers, en destinations des pays d'Amérique, d'Asie et d'Afrique.

VI / EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Emission de Billets de trésorerie :

La société « **Syphax Airlines S.A** » a émis cinq billets de trésorerie souscrits par la société « **Telnet Holding S.A** », autorisé par le conseil d'administration réuni respectivement en date du 31 janvier 2014, 28 février 2014 et 28 mars 2014 dont les intérêts sont payables d'avance. Les commissions, charges, frais et intérêts de retard de paiement supportés par la société « **Telnet Holding S.A** » seront refacturés à l'identique à la société « **Syphax Airlines S.A** » et ce conformément aux détails suivant :

N°	Montant	Taux d'intérêt	Durée	Période
1	1.000.000 DT	8,25 %	60 jours	Du 03 Février au 04 Avril 2014
2	1.000.000 DT	8,00 %	60 jours	Du 03 Février au 04 Avril 2014
3	6.000.000 DT	8,00 %	120 jours	Du 10 Mars au 10 Juillet 2014
4	800.000 DT	6,25 %	90 jours	Du 11 Février au 12 Mai 2014
5	200.000 DT	6,25 %	90 jours	Du 03 Avril au 02 Juillet 2014

A l'échéance, suivant autorisation du conseil d'administration réuni le 28/03/2014, trois billets de trésorerie ont été renouvelés respectivement conformément aux conditions suivantes :

N°	Montant	Taux d'intérêt	Durée	Période	Remarques
1	1.000.000 DT	8,30%	90 jours	Du 04 Avril au 03 Juillet 2014	Report d'échéance du 1 ^{er} billet.
2	1.000.000 DT	8,00%	70 jours	Du 08 Avril au 17 Juin 2014	Remplacement du deuxième billet.
3	800.000 DT	6,25%	120 jours	Du 12 Mai au 08 Septembre 2014	Report d'échéance du troisième billet.

VII/ NOTES RELATIVES AU BILAN

A-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles brutes s'élèvent au 31 décembre 2013 à..... **4 098 524,322**
Contre en 2012 **328 178,512**
Soit une augmentation de **3 770 345,810**
Elles se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Brevets, licences, marques, procédé	338 246,800	107 945,300
Logiciels	3 760 277,522	220 233,212
Total	4 098 524,322	328 178,512

A-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes s'élèvent au 31 décembre 2013 à..... **17 932 598,097**
contre en 2012 **2 197 468,982**
soit une variation de **15 735 129,115**
Elles se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
I.G.A.A	265 558,702	248 164,810
I.G.A.A des avions	340 045,925	306 410,527
Equipement de Rechange Avionique	4 406,888	1 782,328
Installations techniques Avions	36 526,473	36 526,473
Outillage Caternig	9 858,286	9 858,286
Outillage divers	29 600,542	24 931,470
Matériel Catering	238 751,229	202 277,658
Matériel informatique	321 268,093	224 079,914
Equipement de bureau	547 056,141	255 518,106
Matériel de transport	432 601,710	387 919,410
Immob corporelles en cours	11 801 834,000	0,000
Avances & acomptes/immob corp	3 905 090,108	500 000,000
Total	17 932 598,097	2 197 468,982

A-2-1 Immobilisations corporelles en cours

Ce compte totalise au 31 décembre 2013 un montant de **11 801 834,000**

Correspond à l'acquisition de l'avion FALCON 900B.

A-2-2 Avances & acomptes/immob corporelles

Ce compte totalise au 31 décembre 2013 un montant de **3 905 090,108**

Correspond à une avance sur commande d'avions AIRBUS.

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2013

Désignation	Valeur Brute au 31 déc. 2012	Reclass 2013	Acquisitions 2013	Valeur Brute au 31 déc. 2013	Amort. Antérieur	Dotation 2013	Reclass 2013	Amort Cumulé au 31 déc. 2013	VCN au 31 déc. 2013
Brevets, licences, marques, procédé	107 945,300	0,000	230 301,500	338 246,800	17 258,309	67 523,167	0,000	84 781,476	253 465,324
Logiciels	220 233,212	0,000	3 540 044,310	3 760 277,522	43 180,797	192 643,044	0,000	235 823,841	3 524 453,682
Avances & acomptes/immob incorp	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Total des Immobilisations incorporelles	328 178,512	0,000	3 770 345,810	4 098 524,322	60 439,105	260 166,211	0,000	320 605,317	3 777 919,006
I.G.A.A	248 164,810	0,000	17 393,892	265 558,702	33 558,114	48 950,912	0,000	82 509,026	183 049,674
I.G.A.A des avions	306 410,527	0,000	33 635,398	340 045,925	49 567,181	64 385,932	0,000	113 953,113	226 092,812
Equipement de Rechange Avionique	1 782,328	0,000	2 624,560	4 406,888	209,973	625,562	0,000	835,535	3 571,353
Installations techniques Avions	36 526,473	0,000	0,000	36 526,473	2 572,183	7 305,295	0,000	9 877,478	26 648,995
Outillage Catermig	9 858,286	0,000	0,000	9 858,286	1 397,770	2 186,017	0,000	3 583,788	6 274,498
Outillage divers	24 931,470	0,000	4 669,072	29 600,542	2 939,679	6 568,769	0,000	9 508,448	20 092,094
Matériel Catering	202 277,658	0,000	36 473,571	238 751,229	12 710,764	43 111,265	0,000	55 822,029	182 929,200
Matériel informatique	224 079,914	0,000	97 188,179	321 268,093	48 688,106	90 255,033	0,000	138 943,139	182 324,954
Equipement de bureau	255 518,106	0,000	291 538,035	547 056,141	36 087,662	83 853,963	0,000	119 941,625	427 114,516
Matériel de transport	387 919,410	0,000	44 682,300	432 601,710	55 879,540	78 587,704	0,000	134 467,244	298 134,466
Immob corporelles en cours	0,000	0,000	11 801 834,000	11 801 834,000	0,000	0,000	0,000	0,000	11 801 834,000
Avances & acomptes/immob corp	500 000,000	-500 000,000	3 905 090,108	3 905 090,108	0,000	0,000	0,000	0,000	3 905 090,108
Total des Immobilisations corporelles	2 197 468,982	-500 000,000	16 235 129,115	17 932 598,097	243 610,972	425 830,451	0,000	669 441,424	17 263 156,672
Frais préliminaires	1 603 257,411	0,000	743 308,233	2 346 565,644	302 739,604	665 678,231	0,000	968 417,835	1 378 147,809
Charges à répartir	2 077 681,145	0,000	6 630 283,427	8 707 964,572	336 977,577	928 898,541	0,000	1 265 876,118	7 442 088,454
Charges à répartir Perte ligne rég	0,000	0,000	8 352 155,778	8 352 155,778	0,000	852 363,000	0,000	852 363,000	7 499 792,778
Charges reportés	3 680 938,556	0,000	15 725 747,438	19 406 685,994	639 717,181	2 446 939,772	0,000	3 086 656,953	16 320 029,041
Total	6 206 586,050	-500 000,000	35 731 222,363	41 437 808,413	943 767,259	3 132 936,435	0,000	4 076 703,693	37 361 104,719

A-3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant net de..... **13 366 123,607**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Dépôts versés	1 732 456,030	1 732 456,030
Cash deposit des avions	11 468 919,276	8 604 718,276
Cautionnements versés	164 748,301	138 200,000
Total	13 366 123,607	10 475 374,306

A-4 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant net de..... **16 320 029,041**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Frais préliminaires	2 346 565,644	1 603 257,411
Charges à répartir	3 610 508,325	2 077 681,145
Charges à répartir Perte ligne régulier	8 352 155,778	0,000
Charges à répartir A330	4 595 912,455	0,000
Charges à répartir FALCON TS-JSM	501 543,792	0,000
Résorption des AANC	-3 086 656,953	-639 717,181
Total	16 320 029,041	3 041 221,375

A-5 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant net de..... **10 587 276,897**

Elle est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Clients locaux	7 931 175,134	710 380,462
Clients étrangers	2 656 101,763	1 122 793,479
Total	10 587 276,897	1 833 173,941

A-6 AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant net de..... **14 127 024,253**

Elle se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Avances & acomptes Fournisseurs	7 406 648,765	3 414 685,755
Avances & acomptes Personnel	54 213,516	25 797,790
Impôts et taxes débiteurs	5 001 928,798	1 238 737,531
Débiteurs divers	1 181 020,329	51 624,647
Charges constatées d'avance	483 212,845	308 964,683
Total	14 127 024,253	5 039 810,406

A-6-1 Avances & acomptes Fournisseurs

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant de 7 406 648,765

Elle est détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>
Avances WF1 sur réserve de maintenance	3 671 628,972
Avances WF2 sur réserve de maintenance	3 735 019,793
Total	7 406 648,765

A-7 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 3 015 437,021

Elle se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Banques	2 809 347,196	1 337 947,998
Caisses	189 053,837	80 660,116
Régies d'avances et accreditifs	17 035,988	64 925,641
Total	3 015 437,021	1 483 533,756

P-1 CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 13 826 661,003

Ce solde est réparti comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Capital souscrit, appelé et versé	27 500 000,000	15 000 000,000
Primes d'émission	12 500 000,000	0,000
Résultats reportés	-14 527 112,814	0,000
Résultats de l'exercice	-11 646 226,183	-14 527 112,814
Total	13 826 661,003	472 887,186

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	total
Résultat de l'exercice 2012	15 000 000,000	0,000	0,000	0,000	-14 527 112,814	472 887,186
Augmentation du capital en 2013	12 500 000,000	12 500 000,000	0,000	0,000	0,000	25 000 000,000
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 27/06/2013	0,000	0,000	0,000	-14 527 112,814	14 527 112,814	0,000
Dividendes distribués	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat de l'exercice 2013	0,000	0,000	0,000	0,000	-11 646 226,183	-11 646 226,183
Soldes au 31/12/2013 avant affectation	27 500 000,000	12 500 000,000	0,000	-14 527 112,814	-11 646 226,183	13 826 661,003

P-2 PASSIFS NON COURANTS

P-2-1 Emprunts

Cette rubrique présente au 31 décembre 2013 un solde de..... **7 003 859,465**
Elle est détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Emprunt bancaire BNA	6 806 250,000	0,000
Emprunts leasing	197 609,465	309 146,086
Emprunts parties liées	0,000	375 000,000
<u>Total</u>	<u>7 003 859,465</u>	<u>684 146,086</u>

P-2-2 Provisions

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant de**200 000,000**
Il s'agit d'une provision pour grosse réparation des deux avions A319.

P-3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à **23 212 826,722**
Ce solde est réparti comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Fournisseurs d'exploitation	20 428 284,904	6 349 757,386
Fournisseurs d'immobilisations	2 784 541,818	1 970 574,883
<u>Total</u>	<u>23 212 826,722</u>	<u>8 320 332,269</u>

P-4 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à **11 471 792,130**
Ce solde est réparti comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Personnel rémunération due	707 763,746	225 546,549
Impôts et taxes créditeurs	1 334 353,476	784 830,076
Comptes courants actionnaires	7 676 955,017	2 435 000,000
CNSS & organismes sociaux	1 174 796,262	219 181,874
Créditeurs divers	137 271,620	609 275,958
Recettes à ventiler	424 441,631	0,000
Produits constatés d'avance	0,000	98 100,240
Provisions courantes pour risques	16 210,378	16 210,378
Total	11 471 792,130	4 388 145,075

P-5 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant de **22 781 376,415**
Elle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Echéances financements devises	12 822 238,859	4 559 824,138
Echéance à (-) 1an Emprunts leasing	74 611,697	31 653,269
Echéance à (-) 1an Emprunts	6 031 250,000	0,000
Echéance à (-) 1an Emprunts parties liées	1 500 000,000	5 125 000,000
Intérêts courus	318 052,180	305 307,524
Banques	2 035 223,679	143 995,947
Total	22 781 376,415	10 165 780,878

VIII / NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des vols réguliers	64 527 351,073	17 934 582,301
Revenus des vols charter	49 276 820,514	13 191 498,878
Revenus Excédents bagages	844 542,839	37 483,714
Autres revenus accessoires	544 601,970	222 978,810
Transfert de charges	-176 983,352	0,000
Total	115 016 333,044	31 386 543,703

R-2 Achats consommés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Achats catering Nourriture et consommables	3 769 369,196	1 850 978,432
Achats habillement	107 738,183	49 046,374
Achats Etudes/Prestation de services	587 792,967	994 329,348
Achat fuel	38 362 295,144	11 642 814,410
Achats carburants matériel roulant	58 921,055	39 224,128
Handling & Assistance Tunisie	10 288 964,031	2 732 280,595
Handling & Assistance étranger	14 145 544,554	4 355 462,034
Achats divers d'exploitation	636 206,804	1 180 222,043
Transfert de charges achats	-4 293 386,895	0,000
Total	63 663 445,039	22 844 357,364

R-3 Charges de personnel

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Salaires et compléments de salaires	4 857 555,247	2 308 441,949
Congés à payer	374 094,601	0,000
Charges Sociales	1 004 919,239	348 264,679
Assurances groupe	142 170,850	33 351,951
Frais et services médicales	9 926,671	10 763,377
Autres charges de personnel	0,000	50,000
Transfert de charges personnel	-403 615,294	0,000
Total	5 985 051,314	2 700 871,956

R-4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Dotations amort Immob Incorp	260 166,210	60 439,106
Dotations amort Immob Corp	425 830,452	243 610,973
Dotations résorption charges reportées	1 594 576,772	639 717,181
Dotations résorption pertes sur vols	852 363,000	0,000
Dotation provision risque et charge	100 000,000	100 000,000
Total	3 232 936,434	1 043 767,260

R-5 Redevances aéronautique

Cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevances route Tunisie	1 088 327,902	838 965,330
Redevances route Etranger	8 889 078,631	2 774 209,924
Transfert de charges redevances	-630 340,275	0,000
Total	9 347 066,258	3 613 175,254

R-6 Assistance fournie aux avions

Cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Maintenance et réparation des avions	3 862 900,130	2 682 898,459
Assistance Tunisie	3 529 171,452	398 795,688
Assistance Etranger	2 414 644,429	787 450,560
Transfert de charges assistance A/C	-619 556,600	0,000
Total	9 187 159,411	3 869 144,707

R-7 Loyers Avions

Cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Loyer des A/C à moyen terme	10 296 048,934	8 090 317,500
Affrètement et ACMI	16 517 901,413	53 103,009
Transfert de charges location A/C	-1 694 018,660	0,000
Total	25 119 931,687	8 143 420,509

R-8 Autres charges d'exploitation

Cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Sous-Traitance générale	0,000	4 000,000
Redevances pour utilisation d'immob	0,000	41 704,740
Location	668 994,256	336 549,782
Entretien	83 723,859	33 601,758
Assurance	1 866 958,876	1 550 846,286
Etudes et formation	152 775,467	96 249,470
Honoraires	1 255 792,548	145 488,406
Publicité, publications, relations	148 706,901	90 216,991

Transport & mission	2 145 781,289	448 124,189
Frais télécommunication & ADSL	149 152,627	63 614,936
Divers redevances d'exploitation	940 476,706	0,000
Frais Bancaires	299 059,012	155 849,895
Impôts et taxes	556 116,342	216 196,784
Transfert de charges Autres charges	-522 316,304	0,000
Total	7 745 221,579	3 182 443,236

R-9 Charges financières nettes

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts des emprunts parties liées	733 028,002	406 924,690
Intérêts emprunts leasing	25 978,245	19 791,846
Intérêts crédits bancaires	540 873,391	0,000
Intérêts billets de trésorerie	9 422,253	0,000
Intérêts Comptes courants	60 934,088	113 198,061
Intérêts/opération financ devises	315 193,001	42 500,804
Escomptes accordés	0,000	-47 579,684
Pertes de change	1 385 987,958	720,000
Gains de change	-606 470,486	0,000
Transfert de charges financières	-188 921,750	0,000
Total	2 276 024,702	535 555,717

IX/ NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F-1 Variation du stocks

Elle affiche une variation négative de 2 968,942 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Stock au 31/12/N-1	36 580,296	0,000
Stock au 31/12/N	-39 549,238	-36 580,296
Total	-2 968,942	-36 580,296

F-2 Variation des créances clients

Elle affiche une variation négative de 8 754 102,956 DT qui se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Clients au 31/12/N-1	1 833 173,941	0,000
Clients au 31/12/N	-10 587 276,897	-1 833 173,941
Total	-8 754 102,956	-1 833 173,941

F-3 Variation des autres actifs

Elle affiche une variation négative de 9 087 213,847 DT qui se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Autres actifs courants au 31/12/N-1	5 039 810,406	3 404,341
Autres actifs courants au 31/12/N	-14 127 024,253	-5 039 810,406
Total	-9 087 213,847	-5 036 406,065

F-4 Variation des fournisseurs et autres dettes

Elle affiche une variation positive de 21 174 919,229 DT qui se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Fournisseurs et comptes rattachés au 31/12/N-1	-8 320 332,269	-120 285,320
Fournisseurs et comptes rattachés au 31/12/N	23 212 826,722	8 320 332,269
Autres passifs courants au 31/12/N-1	-4 388 145,075	-74 242,569
Autres passifs courants au 31/12/N	11 471 792,130	4 388 145,075
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/N-1	1 970 574,883	44 623,000
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/N	-2 784 541,818	-1 970 574,883
intérêts courus au 31/12/N-1	-305 307,524	0,000
intérêts courus au 31/12/N	318 052,180	305 307,524
Total	21 174 919,229	10 893 305,096

F-5 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles

Ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Immobilisations Corp & Incorp au 31/12/N-1	2 525 647,494	95 005,125
Immobilisations Corp & Incorp au 31/12/N	-22 031 122,419	-2 525 647,494
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/N-1	-1 970 574,883	-44 623,000
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/N	2 784 541,818	1 970 574,883
Emprunts leasing à LT au 31/12/N-1	-309 146,086	0,000
Emprunts leasing à LT au 31/12/N	197 609,465	309 146,086
Emprunts leasing à CT au 31/12/N-1	-31 653,269	0,000
Emprunts leasing à CT au 31/12/N	74 611,697	31 653,269
Emprunts bancaire à LT au 31/12/N-1	0,000	0,000
Emprunts bancaire à LT au 31/12/N	6 806 250,000	0,000
Emprunts bancaire à CT au 31/12/N-1	0,000	0,000
Emprunts bancaire à CT au 31/12/N	1 031 250,000	0,000
<u>Total</u>	<u>-10 922 586,183</u>	<u>-163 891,131</u>

F-6 Décaissements affectés à l'acquisition des autres actifs non courants

Ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Autres actifs non courants au 31/12/N-1	3 041 221,375	459 185,240
Autres actifs non courants au 31/12/N	-16 320 029,041	-3 041 221,375
Résorption des AANC au 31/12/N	-2 446 939,772	-639 717,181
<u>Total</u>	<u>-15 725 747,438</u>	<u>-3 221 753,316</u>

F-7 Décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations financières

Il se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Immobilisations financières au 31/12/N-1	10 475 374,306	1 476 000,000
Immobilisations financières au 31/12/N	-13 366 123,607	-10 475 374,306
<u>Total</u>	<u>-2 890 749,301</u>	<u>-8 999 374,306</u>

F-8 Encaissements d'emprunts

Ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Financements devises	16 507 000,687	4 559 824,138
Emprunts parties liées	0,000	8 500 000,000
Crédits d'exploitations	12 801 386,871	0,000
Total	29 308 387,558	13 059 824,138

F-9 Remboursements d'emprunts

Ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Emprunts parties liées	4 000 000,000	3 000 000,000
Crédits d'exploitations	7 801 386,871	0,000
Financements devises	8 244 585,966	0,000
Total	20 045 972,837	3 000 000,000

F-10 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Elle se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Banques	774 123,517	1 193 952,051
Caisses	189 053,837	80 660,116
Régies d'avances et accreditifs	17 035,988	64 925,641
Total	980 213,342	1 339 537,809

X - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision
1- Engagements donnés						
<u>garanties réelles</u>						
• hypothèques	11 801 280,000	11 801 280,000				

XI - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Au 31 Décembre 2013, votre société a réalisé des opérations commerciales et financières avec des parties liées. Le détail de ces opérations est le suivant :

Parties liées	Solde au 31/12/2012	Charge	Produit	Décaissements	Encaissements	Solde au 31/12/2013
FOURNISSEURS						
TELNET INCORPORATED	-374 603,985			23 032,270		-351 571,715
TELNET TECHNOLOGIE	-330 405,060	631 466,750		24 802,800		-937 069,010
DATABOX	-22 357,840			5 500,000		-16 857,840
TOTAL	-730 488,397	631 466,750		53 335,070		-1 305 498,565
CLIENTS						
TELNET INCORPORATED	56 411,057	493,329	165 570,267		90 097,588	131 390,407
TELNET TECHNOLOGIE	9 237,866		22 813,675		24 310,170	7 741,371
DATABOX	1 382,410		13 649,272		5 872,147	9 159,535
TELNET HOLDING	0,000		2 546,751			2 546,751
PLM SYSTEMS	802,892		1 438,496		802,892	1 438,496
TOTAL	67 834,225		206 018,461		121 082,797	152 276,560
CRÉDITEURS DIVERS						
TELNET HOLDING SA	-2 703 184,331	421 852,088				-3 125 036,419
TELNET HOLDING SA	-5 500 000,000			4 000 000,000		-1 500 000,000
TELNET INCORPORATED	-46 263,308			46 263,308		0,000
TELNET CONSULTING	-23 891,780	149 948,796			4 551 918,598	-4 725 759,174
FRIKHA Mohamed	-1 000,000					-1 000,000
TOTAL	-8 274 339,419	571 800,884		4 046 263,308	4 551 918,598	-9 351 795,593

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2013**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive du 27 Septembre 2011, nous avons procédé à l'audit des états financiers de votre société « SYPHAX Airlines », comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2013. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	78 496 515,735 TND
Un chiffre d'affaires de	115 016 333,044 TND
Un résultat déficitaire de	11 646 226,183 TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration de votre société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Motif de l'opinion

1. Les immobilisations financières comportent une caution versée pour un montant de 373 397,500 qui a perdu son objet après arrangement avec le prestataire concerné. Cette caution mérite d'être régularisée.
2. L'affectation des encaissements et des décaissements aux clients et fournisseurs appropriés n'est pas finalisée au 31 décembre 2013.
3. La somme de 1 000 000 dinars avancée à l'intermédiaire agréé pour le rachat des actions propres conformément à l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, pour la régularisation du cours boursier est présenté parmi les fournisseurs débiteurs, au passif du bilan. Le nombre d'actions propres détenue par la société au 31/12/2013 est de 97.329 actions. La somme correspondante devrait être présentée en déduction de l'avoir des actionnaires sous une rubrique distincte.
4. Les immobilisations incorporelles comportent des montants pour une somme de 2 235 687,277 qui ne remplissent pas les conditions de comptabilisation d'un actif. Elles doivent être comptabilisées en charge de l'exercice.
5. Des charges d'exploitation, dont les factures ne sont pas encore parvenues, se rattachant à l'exercice 2013 n'ont pas été estimées et comptabilisées à la date du 31/12/2013. Ce montant a été estimé à une somme de l'ordre de 5 000 000 dinars et mérite de faire l'objet de provision.
6. Le suivi commercial des billets émis non consommés, confié à une société spécialisée en la matière, présente un solde créditeur de 7 113 146 dinars. Le solde comptable correspondant est débiteur de 2 345 785 dinars. Cet écart devrait être analysé et justifié.

Opinion

A notre avis, la certification de la sincérité et la régularité des états financiers de la société « SYPHAX Airlines » au 31 décembre 2013 demeure subordonnée à la régularisation des points décrits dans le paragraphe « Motif de l'opinion » ci-dessus énoncés.

Observations

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que :

- À partir de 2013, votre société a adopté la méthode de capitalisation des coûts des vols réguliers relatifs au lancement des nouvelles lignes aériennes parmi les charges reportées pour un montant global de 8 352 155,778 dinars ; la résorption à partir du 30ème vol au titre de l'exercice 2013 est de 852 363,000 dinars.
- En outre, les charges relatives aux avions Airbus A330 et FALCON 900B, dont l'exploitation normale est prévue au début de l'exercice 2014, ont été constatées

parmi les charges à répartir pour un montant de 5 097 456,247 détaillé ci-dessous. Aucune résorption n'a été constatée en 2013.

Charges à répartir A330	4 595 912,455
Charges à répartir FALCON TS-JSM	501 543,792

- Votre société a constaté une provision globale de 200.000 dinars relative aux maintenances périodiques futures (grosses réparations) des avions, qui pourraient avoir lieu suite aux visites techniques. Ce montant a été estimé par le service technique de votre société ; les procédures d'audit que nous avons effectuées ne nous ont pas permis de vérifier le montant de la provision nécessaire à constituer.
- La taxe carbone collectée par « SYPHAX Airlines » des passagers départ France est comptabilisée parmi les revenus. Cette taxe dont le montant mérite d'être arrêté devrait être comptabilisée au passif du bilan.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes de la société au 31 décembre 2013 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

En application de l'article 13 quater du code des sociétés commerciales, la lettre d'affirmation ne nous a pas été encore communiquée.

Nous avons également, dans le cadre de notre mission, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de votre société mérite d'être revu.

Fait à Tunis le, 12 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud TRIKI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2013

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2013

- ✓ Votre Conseil d'Administration réuni en date du 20 Février 2013 a autorisé de contracter un crédit à court terme de 3 500 000 TND, auprès de la Banque ATTIJARI BANK, selon les conditions suivantes :

Nature de crédit	Montant	Taux d'intérêt	Echéance
Préfinancement import	3 000 000 TND	Taux de base + 2,5%	31 Janvier 2014
facilité de caisse	500 000 TND	TMM + 2,5%	31 Janvier 2014

- ✓ Votre Conseil d'Administration réuni en date du 28 Février 2013 a autorisé de contracter un crédit global de 11 250 000 TND, auprès de la Banque National Agricole « B.N.A », selon les conditions suivantes :

Nature de crédit	Montant	Taux d'intérêt	Durée
Crédit à long terme	8 250 000 TND	TMM + 3,5%	10 ans
Crédit relais	3 000 000 TND	TMM + 3%	3 mois

Le crédit relais a été intégralement remboursé en 2013.

- ✓ Votre Conseil d'Administration réuni en date du 06 Mars 2013 a autorisé de contracter un crédit à court terme de 750 000 TND, auprès de la société « **TELNET HOLDING SA** » selon les conditions suivantes :
- Durée : 110 jours à partir de la date de déblocage de crédit ;
 - Taux d'intérêts : 6,5% l'an hors taxes ;

Cet emprunt a été intégralement remboursé au 31/12/2013

- ✓ Votre Conseil d'Administration réuni en date du 24 Décembre 2013 a autorisé de contracter un crédit global à court terme de 5 000 000 TND, auprès de la Banque Tuniso-Libyenne, selon les conditions suivantes :
 - Nature de crédit : crédit relais
 - Montant : 5 000 000 DT
 - Taux d'intérêt : TMM + 2,5%
 - Durée : 3 mois renouvelable d'une seule fois

II- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours de l'exercice antérieur, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2013 :

- ✓ Le solde de 1 500 000 dinars, sur le crédit de 3 500 000 dinars contracté auprès de la société « **TELNET HOLDING SA** », n'est pas encore réglé au 31/12/2013.
- ✓ Le crédit à court terme de 4 000 000,000 TND contracté auprès de la société « **TELNET HOLDING SA** », est totalement remboursé en 2013.
- ✓ Un contrat d'avance en compte courant conclue avec la société « **TELNET HOLDING SA** ». portant sur les relations financières moyennant une rémunération de 6% l'an.

Désignation	solde créditeur au 31/12/2012	Mouvements de l'exercice		solde créditeur au 31/12/2013
		Débit	Crédit	
TELNET HOLDING SA	2 703 184,331	0,000	421 852,088	3 125 036,419

- ✓ Existence d'une convention commerciale conclue avec la société « **TELNET HOLDING SA** » qui prévoit des tarifs uniques accordés par « **SYPHAX AIRLINES SA** » à toutes les sociétés constituant le groupe « **TELNET HOLDING SA** », au personnel de ce groupe ainsi que leurs petites familles. Les opérations de ventes se détaillent comme suit :

Désignation	solde au 31/12/2012	Mouvements de l'exercice		solde au 31/12/2013
		Débit	Crédit	
<i>Clients</i>				
TELNET INCORPORATED	56 411,057	165 076,938	90 097,588	131 390,407
TELNET TECHNOLOGIE	9 237,866	22 813,675	24 310,170	7 741,371
DATABOX	1 382,410	13 649,272	5 872,147	9 159,535
TELNET HOLDING	0,000	2 546,751	0,000	2 546,751
PLM SYSTEMS	802,892	1 438,496	802,892	1 438,496

- ✓ L'existence d'opérations d'assistance entre votre société et les sociétés « TELNET INCORPORATED », « TELNET TECHNOLOGIE », et « DATABOX », qui se détaillent comme suit :

Désignation	Solde créditeur au 31/12/2012	Mouvements de l'exercice		Solde créditeur au 31/12/2013
		Débit	Crédit	
<i>Fournisseurs</i>				
TELNET INCORPORATED	374 848,690	23 032,270	0,000	351 571,715
TELNET TECHNOLOGIE	330 405,060	24 802,800	631 466,750	937 069,010
DATABOX	22 357,840	5 500,000	0,000	16 857,840

- ✓ L'existence d'opérations financières entre votre société et les sociétés « TELNET INCORPORATED » et « TELNET CONSULTING », qui se détaillent comme suit :

Désignation	Solde créditeur au 31/12/2012	Mouvements de l'exercice		Solde créditeur au 31/12/2013
		Débit	Crédit	
<i>Créditeurs Divers</i>				
TELNET INCORPORATED	46 263,308	46 263,308	0,000	0,000
TELNET CONSULTING	23 891,780		4 701 867,394	4 725 759,174

III / Conventions et opérations autorisées par votre conseil d'administration postérieurement à la clôture du bilan

Votre Conseil d'Administration réuni respectivement en date du 31 janvier 2014, 28 février 2014 et 28 mars 2014 a autorisé les conventions suivantes :

- ✓ La société « SYPHAX AIRLINES SA » a émis un billet de trésorerie de 1 000 000 dinars souscrit par la société « TELNET HOLDING SA » pour une période de 60 jours commençant le 03/02/2014 à échéance le 04/04/2014 ; les intérêts sont payables d'avance au taux fixe de 8,25% l'an. A l'échéance ce billet de trésorerie a fait l'objet d'un report pour une nouvelle période de 90 jours moyennant un taux d'intérêt de 8,30% l'an. Les commissions, charges, frais et intérêts de retard de paiement supportés par la société « TELNET HOLDING SA » seront refacturés à l'identique à la société « SYPHAX AIRLINES SA ».
- ✓ La société « SYPHAX AIRLINES SA » a émis un billet de trésorerie de 1 000 000 dinars souscrit par la société « TELNET HOLDING SA » pour une période de 60 jours commençant le 03/02/2014 à échéance le 04/04/2014 ; les intérêts sont payables d'avance au taux fixe de 8 % l'an. Ce billet a été remplacé par un nouveau billet de trésorerie de 1 000 000 dinars émis par la société « SYPHAX AIRLINES SA » et souscrit par la société « TELNET HOLDING SA » pour une période de 70 jours commençant le 08/04/2014 à échéance le 17/06/2014 ; les intérêts sont payables d'avance au taux fixe de 8% l'an. Les commissions, charges, frais et intérêts de retard de paiement supportés par la société « TELNET HOLDING SA » seront refacturés à l'identique à la société « SYPHAX AIRLINES SA ».

- ✓ La société « **SYPHAX AIRLINES SA** » a émis un billet de trésorerie de 800 000 dinars souscrit par la société « **TELNET HOLDING SA** » pour une période de 90 jours commençant le 11/02/2014 à échéance le 12/05/2014 ; les intérêts sont payables d'avance au taux fixe de 6,25% l'an. A l'échéance ce billet de trésorerie a fait l'objet d'un report pour une nouvelle période de 120 jours au même taux initialement fixé.
- ✓ La société « **SYPHAX AIRLINES SA** » a émis un billet de trésorerie de 200 000 dinars souscrit par la société « **TELNET HOLDING SA** » pour une période de 90 jours commençant le 03/04/2014 à échéance le 02/07/2014 ; les intérêts sont payables d'avance au taux fixe de 6,25% l'an.
- ✓ La société « **SYPHAX AIRLINES SA** » a émis un billet de trésorerie de 6 000 000 dinars souscrit par la société « **TELNET HOLDING SA** » pour une période de 120 jours commençant le 10/03/2014 à échéance le 10/07/2014 ; les intérêts sont payables d'avance au taux fixe de 8% l'an.

IV / Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés à l'article 200- II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général, courant l'exercice 2013, totalise un montant brut de 256 049,520 TND ;
- Une rémunération au profit de l'administrateur délégué chargé de mission de la direction des opérations aériennes, courant l'exercice 2013, pour un montant brut de 113 336,800 TND avec prise en charge des frais de téléphone ;
- Une rémunération au profit de l'administrateur délégué chargé du suivi administratif de l'introduction au marché alternatif de la bourse des valeurs mobilières de Tunis de « Syphax Airlines », pour la période allant de janvier au 31 aout 2013, pour un montant brut de 66 285,717 TND avec prise en charge des frais de téléphone ; ainsi que la mise à sa disposition d'une voiture de fonctions avec prise en charge de tous ses frais d'entretien, de maintenance et de carburant ;
- Une rémunération au profit de l'administrateur délégué chargé de la direction commerciale et de dirigeant responsable de la compagnie aérienne courant, l'exercice 2013, pour un montant brut de 112 941,179 TND avec prise en charge des frais de téléphone.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis, le 12 Juin 2014

Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud TRIKI